

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2022

---

LUTTER CONTRE LES PLASTIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA  
SANTÉ - (N° 280)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 4**

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ainsi que sur les sites internet référençant lesdits espaces ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cet amendement est de prévenir au mieux les personnes qui se rendent dans des espaces protégés qu'ils ne peuvent se rendre dans c-\*es zones avec des produits en plastique à usage unique.